



RESTAURER OU BATIR EN PIERRE SECHE | RS6846

Le certificat de capacité Restaurer ou bâtir en pierre sèche vise à faire valider l'acquisition des premiers gestes professionnels vous permettant d'intervenir sur des ouvrages en pierre sèche.



En partenariat avec



Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre aux apprenants d'avoir une vision globale de la pratique de la pierre sèche.

A l'issue de la formation, ils sauront :

- Préparer leur intervention afin de restaurer ou bâtir un ouvrage en pierre sèche
- Bâtir un ouvrage en pierre sèche en respectant les règles de l'art

Contenus pédagogiques

Apprentissage théorique

- Appréhender l'identité et l'histoire des territoires vis à vis de la construction en pierre sèche ;
- Identifier les usages et les pratiques des modes constructifs sans liant ;
- Connaître les spécificités et les caractéristiques du matériau pierre (schiste, calcaire, granite, grès, etc.) ;

Apprentissage pratique

- Planifier et préparer son chantier (gérer l'approvisionnement et la mise en sécurité du chantier) ;

- Sélectionner et trier les matériaux pour réaliser « les magasins » ;
- Construire et réaliser un ouvrage simple ;
- Contrôler les conformités de la réalisation (respect des aplombs, des niveaux et des mesures) ;

Coûts & financement

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par nos financeurs, l'ADEME et le Département de Seine-Saint-Denis.



Modalités pédagogiques

- Groupe de 8 apprenants maximum
- Au cours de la formation, les stagiaires seront formés sur un chantier apprenant, réalisé à TLM, 105 rue Curial à Paris.
- Les enseignements théoriques, techniques et professionnels en salle seront dispensés sur le lieu du chantier.
- Méthodes adaptées en fonction de la nature du groupe et du profil des apprenants.
- Alternance des méthodes actives, interrogatives et démonstratives
- Travaux de mise en situation pratique en mode chantier, adaptés au niveau de pratique des apprenants et de leurs besoins.
- Travaux individuels ou en groupe sur maquette et études de cas concrets.
- Remise de supports de cours.

Modalités d'évaluation

Une épreuve théorique

- L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un « Questionnaire à choix multiples ».

Une épreuve pratique

L'épreuve pratique permet d'évaluer les savoir-faire à partir d'une mise en situation professionnelle sur plateau technique ou sur chantier réel support de la formation. Elle fait l'objet d'une **observation directe** et d'un **entretien technique** réalisés par un jury composé de professionnels.

Formateurs

Nos formateurs :

- Louis Cagin
- Hugo Maleysson

Public & critères d'admission

Public

- Personnes en recherche d'emploi
- Allocataires du RSA
- Salariés en insertion

Prérequis

- Etre détenteur d'une certification, d'une expérience professionnelle minimale de 6 mois et/ou
- Etre en parcours de professionnalisation vers les métiers de murailler, murailler-caladeur en aménagement paysager, paysagiste, jardinier, manœuvre/ouvrier/technicien des espaces verts ou du paysage, forestier, agent d'entretien des sentiers, de réserve naturelle, des parcs nationaux, chargé de protection et sauvegarde du patrimoine naturel, maçon du patrimoine, ouvrier en restauration du patrimoine, ouvrier du bâtiment, architecte paysager, tailleur de pierres (fiches ROME A1203, A1204, F1612, F1703)

Conditions et délais d'accès

La sélection des candidats se fera via l'analyse des CV et d'un entretien téléphonique. La réponse sera donnée à la fin de l'entretien.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour que nous vérifions ensemble notre capacité d'accueil et d'adaptation à vos exigences.

Passerelles & débouchés

Possibilité de s'inscrire à des formations certifiantes en cours de préparation dans les organismes de formation partenaires :

- Murailleur-ère Caladeur-euse Paysagiste | RNCP 39639
- CQP ouvrier professionnel en pierre sèche | RNCP 35654

Dates & lieu de formation



Du 18 novembre 2024 au
29 novembre 2024
Chantier d'application, TLM
105 rue Curial, Paris (75)



Le calendrier de la formation est
disponible sur le site internet :
<https://www.edifice-formation.org/rbps>

Infos & Contact

Informations

Plus d'informations sur la formation sont disponibles sur la page dédiée du site internet d'Edifice :
<https://www.edifice-formation.org/rbps>

Certificateur

Certificat de capacité enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le nr RS6846 le 31 octobre 2024. <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6846/>

Certificateurs : Fédération Ecoconstruire et Bâtipole en Limouxin.

Il s'agit de la première session pour cette formation après renouvellement.

Action financée par



Contact pédagogie

Lucie Allart

Edifice formation

la@edifice-formation.org

06.33.82.04.91